

# Le Sens de la Barre – AC pACa

## *Préliminaire à séminaire, autant de notes d'intentions à pointer*

### **Dangers & Contextes**

Actualité récurrente : la crise financière, étatique, la dette et les faillites des états, les folies du système capitaliste et les avantages ou désintérêts par delà le sens du commun. Une circulation des hommes, des savoirs et des biens noyée sous les effets dévastateurs d'une globalisation spéculative. En région, liée à la réforme décidée par le pouvoir d'état en place, les collectivités territoriales prévoient la suppression de la compétence générale qui permet à la Région de développer des politiques culturelles. Au niveau national, l'accélération de l'entreprise de démolition des politiques publiques et en premier lieu du Ministère de la Culture sont en marche : désengagements financiers, suppression de directions regroupées et rationalisées (grâce à la révision générale des politiques publiques - RGPP), création du conseil de la création artistique (CCA) présidé par Nicolas Sarkozy, continuation de la politique via l'UNEDIC de disparition de l'intermittence.

Une politique culturelle de gré à gré ou « de guichet » servant trop souvent des intérêts individuels de quelques professionnels de la culture, sans concertation, ni analyse globale. Peu de circulation des œuvres et d'irrigation des publics de la région, peu de dynamisme de coopération. Conséquences : un saupoudrage aveugle et sans fondements des ressources économiques culturelles, une visibilité culturelle qui tend à demeurer au sein des grandes villes et de grandes structures toujours plus énergivores (budgétivore + carnivore), une irrigation des pratiques culturelles dans leurs diversités et leurs transversalités, devenue parcellaire et trop injustement soutenue.

Une répartition budgétaire territoriale qui affiche peu de différence avec celle du Ministère de la Culture (DRAC). Défendre une véritable politique culturelle régionale qui aille dans le sens des publics et de l'évolution des sociétés, un autre équilibre de répartition budgétaire est souhaitable.

Des aspects contractuels et autres conventions qui lient les institutions et les structures subventionnées, qui ne sont pas assez rigoureuses. Les conventions ne permettent pas assez de déterminer précisément les besoins, les résultats spécifiques et exemplaires pour la région et par-delà les frontières régionales.

Des évaluations et expertises d'œuvres et de travaux artistiques fondés sur des critères flous et opaques ; des experts issus en majorité des lieux de diffusion ; peu d'exigence dans les obligations (devoirs) des experts. Une reconnaissance bien en deçà de la diversité culturelle et des nécessaires mises en perspective et valeur des œuvres, des expériences et pratiques de terrain.

Des outils, services aux professionnels et au public notamment l'ARCADE, peu adaptés aux besoins des professionnels, ni même des publics concernés, distancés par l'avancée des arts, dont les missions ont été dévoyées au cours du temps, peu enclin à des dispositifs démocratiques et participatifs de mise en place. Un outil d'identification et d'expressions, un centre de ressources mutualisé devrait être un premier terrain de projet collectif à mener ensemble : institutions, structures, individus, professionnels, citoyens... Sans oublier l'indispensable co-élaboration avec les représentations professionnelles et citoyennes, des missions globales de l'agence régionale pour les arts et la culture (Formation, Production & Diffusion, Accompagnement...).

Aucune transparence lisible, afin de mieux comprendre les choix de la politique culturelle locale jusqu'à la région au regard d'une politique nationale et européenne. Tant sur l'élaboration, la construction, la dépense publique et sa répartition, la politique défendue et ses fondements éthiques, ses enjeux et paris, que sur les travaux des élus...

Le problème de diffusion des œuvres et de coopérations entre structures, génératrices d'économie de coût et d'une meilleure et plus large irrigation des publics confrontés au « copinage », à une sous-exploitation des espaces, à un phénomène de ghettoïsation, des mises en réseau incestueuses, politiques de concessions. Il est urgent de définir des champs culturels à défricher et fertiliser ; penser et actualiser les acquis de l'éducation populaire... Définition des choix de politiques culturelles, des diversités et des transversalités. Quels moyens pour défendre ces choix et cette nouvelle constellation de rencontres artistiques ?

**AC pACa** a depuis 4 ans pu (ré)agir, analyser, proposer des pistes pour la politique culturelle chorégraphique de notre région, mais force est de constater que les résultats ne sont pas au rendez-vous, et la mobilisation des acteurs est faible et difficile. AC pACa s'interroge sur sa propre légitimité. Dans sa forme actuelle le regroupement reste ouvert à tous les acteurs de la danse, mais pas assez incitatif, communicant et réactif. Peut-il aller plus loin ? Doit-il se structurer ? Quelle forme doit-il adopter ? Le débat reste ouvert. AC pACa n'est pas concurrent d'autres organisations, il permet d'élaborer des propositions et actions communes par consensus dans le respect des convictions internes.

AC pACa doit être un lieu de solidarité, d'échange et de construction active entre tous les acteurs concernés ! Après la volonté timide d'organiser l'interprofessionnelle durant la campagne des régionales, AC pACa a t-il raison d'être et d'inciter à une co-élaboration commune et partagée.

Le contexte de crise et le désengagement du ministère de la culture nous amènent à redéfinir de nouveaux modes de rapports démocratiques et décisionnels entre acteurs de terrain et élus : sociale et solidaire. Pouvoir être impliqués ensemble dans une politique culturelle ; une politique qui ne pourra être efficacement proposée et appliquée que si tous les partenaires savent de quel ressort il s'agit. Seule une transversalité des responsabilités et une écoute mutuelle (allers-retours entre décideurs et acteurs) nous sortira de l'impasse économique. Pouvoir alors inventer de nouveaux modes de fonctionnement collatéraux à partir de réflexions communes. Inciter chacun, à travers notre démarche, à se saisir d'outils démocratiques puissants et de facto légitimes, afin de replacer l'action citoyenne au coeur de la vie de la cité. Evacuer la quête amère d'exister contre l'autre. Se placer pour se positionner et trouver sa juste posture au sein des mouvements politiques et économiques de notre société.

Initier des espaces de rencontres et d'ateliers sur les différentes thématiques des arts vivants avec tous les acteurs concernés, du micro au macro. Cela afin de trouver ensemble des solutions, des propositions et des actions pour repenser le collectif, le commun, l'action partagée, l'échange et l'efficacité...

Faire acte citoyen afin de participer activement à la fabrication et aux évolutions du domaine public et pouvoir concrètement ouvrir d'autres perspectives, d'autres possibles pour une politique culturelle riche et diversifiée.

Reconnaissance et participation du micro autant que du macro. Revalorisation des « micros » face aux macros telle l'agriculture (après la monoculture intensive et ravageuse de la terre, retour de la polyculture et son impact complètement différent sur l'environnement et les modes de vie).

Du bon usage de l'argent public, nouveau critère d'évaluation principal : engendrer du déplacement symbolique dans le champ social. Ce qui déplace les représentations du monde à l'intérieur des individus, ce qui crée du sens (non dogmatique puisque s'appuyant sur la valorisation de la transformation), ce qui crée des valeurs partageables hors du seul profit financier.

**Nous avons besoin de jeter des ponts entre les préoccupations des uns et des nôtres ; pour arriver à dépasser l'opposition systématique et trouver l'intérêt commun en conservant les indépendances et particularismes. Nous pensons à des modes de (re)productions, d'économies d'organisations des mondes de vies artistiques qui solidariseront les énergies des partenaires tout au long d'un processus. Une sorte de micro économie solidaire et responsable qui lierait les individus entre eux sur un contrat à la foi moral et technique. Une forme d'accompagnement hybride qui conjuguerait l'artistique et le financier, la réflexion et la critique, le sujet et l'objet, le plaisir et le travail... Avec pour objectif de toucher à l'émancipation des individus par les moyens de l'art et de l'action civique au quotidien ; comme la nécessité d'un travail à mener auprès des partenaires sur la fonction de producteur responsable.**

**Les axes à creuser :**

les répartitions budgétaires & les aspects contractuels (cahiers des charges)

l'évaluation, l'expertise

les outils : services régionaux mieux adaptés, relation aux politiques, mutualisés et co-élaborés,

micro économies solidaires

la lisibilité et la transparence

les pistes pour la diffusion et la production

**De ces axes découlent des orientations de travail et actions qui seront l'ordre du jour du « Sens de la barre ».**

## Annexes ressources :

ADADA, extrait de JP DUPUY - 28 février 2010 : « ... la politique culturelle concerne d'abord massivement l'ensemble de nos concitoyens : c'est une vision de la société qui se profile à travers elle et **une volonté de transformation des rapports sociaux ! CETTE VOLONTÉ DOIT SE PARTAGER...** À chacun d'entre nous - en conscience - d'examiner de près les propositions politiques qui nous sont faites. Et comme nous l'avons dit à notre AG : cet examen doit se faire in fine et en conscience. L'adada ne dictera sa conduite à personne mais nous serons là, élection ou pas pour défendre et promouvoir la haute idée qui est la nôtre, de l'art et de la culture partagés. »

Aïcha Sif – Candidate Europe Écologie, aujourd'hui Présidente de la commission culture au sein du Conseil régional PACA : « **Être à l'écoute des mutations** : L'alternative sont les artistes de terrain, les artistes de demain, les sortir des enveloppes de saupoudrage. La culture et l'art de terrain sont tournés vers les citoyens et donnent lieu à des oeuvres passerelles, des oeuvres tricotées avec les citoyens, avec l'environnement au sens large. Elles répondent à des besoins, des nécessités sociétales. Elles sont un équilibre entre la création (ce qui fait question) et l'épopée (le commun). Elles invitent les publics à grandir ensemble pour soi et pour l'ensemble. »

Alain Hayot lors de la campagne des régionales (Front de Gauche) - vice président sortant chargé de la culture 24 février 2010 : « Substituer aux politiques publiques de la culture, un marché de la culture, une culture soumise aux industries culturelles, à l'audimat et à un véritable populisme culturel qui s'accommodera à l'autre extrême d'un élitisme réservé à quelques uns. Vous le vivez quotidiennement, la culture n'échappe pas à la libéralisation et à la marchandisation de toutes les dimensions de la société qu'elle touche à l'éducation, la santé, le sport ou la recherche. Faudra t-il bientôt faire le constat du décès de l'exception culturelle ?... »

Quand l'Etat se désengage les collectivités ne peuvent absolument pas faire la même chose sous prétexte de ne pas se substituer à l'Etat. Une telle attitude ferait des régions un relais des politiques gouvernementales et ne pénaliserait que les acteurs culturels eux-mêmes et les populations et les territoires au sein desquels ils travaillent. La culture n'est pas un secteur parmi d'autres. Elle donne le sens de toute l'action publique. Vecteur d'émancipation humaine, d'appréhension et de transformation du monde, de construction du vivre ensemble dans une société de liberté, la culture est un marqueur identitaire pour la gauche. Définir une politique culturelle se justifie en soi, même si par ailleurs nous savons le poids économique, social et citoyen qu'elle entraîne. Mais la définir pour ce qu'elle est, un bien commun de l'humanité c'est dire d'emblée l'impérieuse nécessité de politiques publiques en sa faveur avec une vision transversale de ces politiques...

Il nous faut impérativement rompre avec des modes de gestion qui enferment les collectivités et les élus dans une cogestion des politiques gouvernementales au point d'en faire le relais de ces politiques que par ailleurs nous combattons. Certes, nous devons continuer d'exiger que l'Etat assume ses responsabilités mais pas au point de cautionner le démantèlement, la régression, le mariage du populisme et de l'élitisme, l'identité nationale, l'ordre moral et la loi du marché. C'est avec vous que nous voulons instaurer un espace permanent de redéfinition des politiques publiques de l'art et de l'action culturelle. Il s'agit d'inventer ensemble un espace de compétence partagée pour résister et inventer les alternatives, pour repolitiser les enjeux auxquels nous sommes confrontés. C'est le sens de notre première proposition : créer à l'initiative de la Région une conférence permanente de l'art et de la culture qui associe outre l'Etat et les collectivités, les représentants du mouvement culturel dans son ensemble. Cette conférence aurait pour mission d'élaborer des schémas de développement culturel dans tous les territoires, mettrait en cohérence les aides à la création en veillant à ce qu'elles soutiennent mieux outre les grands établissements et festivals, les petites compagnies, les jeunes artistes, les lieux présents dans les quartiers populaires et les territoires décentrés, poserait dans des termes nouveaux la question de l'appropriation populaire des oeuvres, l'éducation et les pratiques artistiques, veillerait à garantir la diversité culturelle, le métissage et l'ouverture au monde, travaillerait à sécuriser les parcours de formation et d'insertion professionnelles, lutter contre la précarité de l'emploi culturel...

Notre deuxième proposition est de coélaborer avec l'ensemble du monde associatif, du monde syndical, des élus locaux un véritable plan de lutte contre toutes les formes de ségrégation culturelle, contre toutes les fractures qui instaurent une distance sociale, culturelle et symbolique avec l'art et les pratiques artistiques. Il faudra réfléchir aux expériences actuelles que vous menez, revenir sur les ruptures qui se sont opérées entre création et éducation populaire, entre la culture et les comités d'entreprises, aller au devant de tous ceux qui sont exclus de tout et qui constitue une priorité... »

Commentaire AC paca : Dommage que durant les 6 années de mandature précédente, il n'a pas su mettre la parole, les idées en acte. Nous devons aujourd'hui compter avec Patrick Mennucci – Vice président chargé de la culture, du patrimoine culturel et du tourisme et Aïcha Sif – Présidente de la commission culture au sein du Conseil régional PACA.